

Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 6 avril 2006

L'Assemblée s'est tenue au siège social de l'Association, 2 port de l'Embouchure, à 20h30.

Rapport moral

Dans un quartier en pleine mutation, l'Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers informe les habitants sur les thèmes d'actualité concernant le quartier ; elle a mené et mène des actions destinées préserver la qualité de la vie dans le secteur. Voici quels ont été les grands sujets de 2005-2006, ainsi que les grandes lignes des actions que nous avons menées :

1) PLU : la densification programmée de notre quartier

Cette densification s'inscrit dans le droit-fil des orientations de la Mairie, qui déclare «Il faut densifier Toulouse ». L'ancien POS a été remplacé par le PLU en février dernier, avec une réglementation plus souple (par exemple, possibilité de construire des immeubles plus hauts par rapport à la surface des terrains et des bâtiments moins en retrait par rapport à la rue). Le processus continue et s'accélère : les particuliers possesseurs de maisons avec terrains sont démarchés par lettre, par téléphone ou par des visites à domicile de promoteurs. Plusieurs collectifs de 3 à 4 étages sont prévus pour 2007 rue des Amidonniers ; un nouvel immeuble est en cours de construction allée de Barcelone. Un collectif plus important (52 appartements) va voir le jour sur l'allée de Brienne, près de la crèche de la Manufacture des Tabacs ; l'ensemble étant dépourvu d'accès rue des Amidonniers, les voitures des futurs habitants ne pourront sortir que par la contre-allée de Brienne.

Par ailleurs, des rumeurs persistantes courent sur la construction d'immeubles sur la zone du bassin de l'Embouchure ; les actuelles maisons VNF seraient menacées.

Voici quelques problèmes induits par la densification dans le secteur et qui ne feront qu'accentuer les tendances actuelles :

Il y aura plus de gens, donc plus de voitures par définition polluantes ; moins d'espaces verts privés (jardins).

Les voies d'accès aux nouvelles résidences seront vite saturées, notamment les contre-allées et petites rues.

Les parkings des nouveaux immeubles étant déjà en nombre insuffisant par rapport aux besoins réels (il y a souvent deux, voire trois véhicules par foyer), le manque structurel provoque et aggravera des problèmes de stationnement, ainsi que l'augmentation du stationnement sauvage (c'est déjà le cas sur une partie de l'allée de Barcelone).

La disparition de commerces et de service s'accroît dans un quartier déjà peu pourvu : par exemple, rue des Amidonniers, fermeture annoncée d'un garage (avec des licenciements possibles) et d'une imprimerie.

Le problème de la desserte du quartier par les transports collectifs n'est pas réglé, ni même à l'ordre du jour : le métro ne desservira pas le secteur des Ponts Jumeaux (l'axe privilégié par la ligne B étant la Cité administrative, le Conseil Général et le secteur des Minimes). Pour l'instant, le maintien de l'existant est prévu pour les bus, malgré nos observations et nos remarques à Tisséo et au maire de quartier.

Informations et réflexions sur le cas particulier de la ZAC Ponts Jumeaux :

Après des années de refus, l'autorisation de la DRIRE (Direction Régionale de l'Environnement) a été délivrée. Les sols pollués par les métaux lourds seront stockés sur place, enfouis dans un conteneur en béton.

Le problème des transports en commun reste entier pour la desserte de la ZAC ; seul un système de bus + métro (ligne de bus Boulevard de Suisse, raccordée au métro aux Minimes) est envisagé par la mairie et Tisséo : notre association a plusieurs fois fait valoir que ce système est complexe et dissuasif ; les habitants de la ZAC préféreront prendre leur voiture pour aller au centre ville. Pour la circulation depuis la ZAC vers l'extérieur, nous avons alerté la Mairie sur le problème de l'afflux de voitures sur la rocade, qui va rapidement être engorgée : la seule ZAC comportera en effet 1200 logements, deux écoles, un jardin public. Le tracé des voies sera un peu modifié côté ville, mais le problème reste entier du côté des entrées et des sorties via la rocade. Aucune solution alternative n'est envisagée.

2) L'abattage des platanes : un autre changement dans la physionomie du quartier

La deuxième tranche d'abattage de 37 platanes est terminée (1ère tranche en mars 2005) : 83 arbres ont été coupés en tout, pour des raisons officielles de maladies et de sécurité. Le sujet est polémique, certains riverains étant satisfaits d'avoir moins de feuilles sur leur toit ou pour des raisons d'esthétique ; d'autres au contraire sont désolés du résultat. Des charmes pyramidaux qui supportent l'ombre et restent petits ont été plantés (ce qui limite les coûts d'élagage et l'entretien). On remarque une importante modification du paysage, sa nudité et le déséquilibre visuel entre le rideau végétal ancien et le nouveau : la comparaison de photos permet d'en prendre toute la mesure.

Des problèmes de réchauffement des boulevards par temps de canicule sont à craindre.

On relève une contradiction : les très grands platanes classés de la rive du canal ne sont pas entretenus : on voit de très grosses branches au-dessus des voies de circulation, des troncs abîmés ... Un 4x4 récemment tombé dans le canal a abîmé un tronc, mais qu'a-t-on fait pour le soigner et comment protège-t-on tous les platanes classés ? Il y a incohérence dans le traitement du dossier : sécurité d'un côté (mais on se contente de couper !), négligence et laxisme de l'autre.

Pour éviter le stationnement sauvage qui menace les arbres et les passants, nous préconisons la pose de solides barrières en bois le long de l'allée de Barcelone, côté canal.

Une question : qui gère quoi, des VNF et des Espaces Verts de la Mairie ? Les rôles semblent définis sur le papier, beaucoup moins dans la réalité. N'y aurait-il pas un cruel manque de moyens du côté des VNF ?

3) Circulation

Malgré nos appels répétés à MM. Moudenc et Chollet, le problème du stationnement sur la berge du canal côté Barcelone entre l'école Falguière et les Ponts-Jumeaux (voir points 1 et 2) n'est toujours pas résolu. Il a été reconnu comme illégal par les services municipaux et de police, mais il est toléré de fait pour pallier le manque de places de stationnement.

Ces jours derniers, le goudronnage des trottoirs du Pont des Catalans permet à de nombreux véhicules de se garer. Cet espace vient-il d'être officiellement défini comme lieu de stationnement ?

La pose d'un radar à l'entrée des allées de Brienne a beaucoup ralenti les voitures et favorise la sécurité des piétons. Nous œuvrons depuis longtemps pour la sécurisation de cette «entrée de ville», ce qui a progressivement été obtenu (pose de panneaux de limitation de vitesse et de barrières réfléchissantes à l'entrée de l'allée de Brienne). Le radar (plusieurs fois vandalisé) complète le dispositif.

La zone 30 élargie à toutes les petites rues et à celle des Amidonniers (sans consultation préalable), paraît globalement donner satisfaction : sécurité accrue pour les cyclistes et les piétons, moindre pollution des véhicules qui roulent au ralenti ; elle ne semble toutefois pas très respectée rue des Amidonniers.

4) Tours aéro-réfrigérantes de la Maison de l'Agriculture, allée de Brienne

On attaque la troisième saison avec cette nuisance sonore. La perception du bruit est variable selon le vent, les lieux d'habitation, etc., ce qui explique que certains rapports sonométriques n'aient pas toujours été favorables aux plaignants. Pour justifier la gêne provoquée, les auteurs invoquent les problèmes de légionellose induits par l'ancienne installation. Or, nous avons rappelé à plusieurs reprises qu'on ne remplace pas une nuisance par une autre : la politique du « moindre mal » n'est pas acceptable.

Le traitement du dossier s'avère délicat du fait de la variété des acteurs : Chambre d'Agriculture et MSA d'un côté, riverains et Mairie de l'autre. Certaines instances émanant du Conseil Général et s'opposant politiquement à la Mairie, il en résulte un scénario complexe, avec des acteurs globalement peu disposés à admettre des associations de riverains dans leurs discussions ; il faut donc déployer beaucoup d'énergie pour que les habitants des Amidonniers et du Béarnais soient entendus et écoutés : la plupart des réunions n'ont eu lieu que sur notre intervention et après exposé de nos problèmes dans La Dépêche.

La pose de panneaux anti-bruit était prévue début 2005, mais ce furent finalement des cache-turbines peu satisfaisants qui furent placés en juin dernier. Photos à l'appui (voir notre site internet), nous avons soulevé le problème de la non-conformité esthétique des cache-turbines, dans une zone en principe protégée et sous contrôle de la Commission des Sites. À notre connaissance, il semble qu'on préfère « fermer les yeux » en haut lieu sur la laideur des installations, pour régler en priorité le problème du bruit. Aux derniers renseignements, la pose de baffles amortisseurs est prévue. Réglera-t-elle efficacement le problème, et quand ? Aucune date n'est donnée.

Dans l'attente, nous avons récemment recensé par bulletin les victimes des nuisances. De nombreux foyers se sont fait connaître côté allée de Brienne et rue du Béarnais ; ils demandent à la Mairie de régler le problème avant l'été. Nous avons envoyé leurs doléances à MM. Moudenc et Raynal (en charge du dossier à la Mairie) et attendons des réponses concrètes. Rappelons que l'ASBBA exige depuis le début de cette affaire l'obtention de la « nuisance zéro ».

Ce problème environnemental est très actuel et les litiges ne pourront que s'accroître avec le réchauffement climatique et la mode des climatisations, qu'elles soient individuelles ou collectives. Mais la mauvaise volonté manifeste des auteurs de nuisances n'arrange rien, dans le cas de la Maison de l'Agriculture.

5) JOB et la MJC des Amidonniers

Les associations des 7 Deniers et l'ASBBA se sont battues pour sauver le « Bâtiment amiral » du site JOB, lors de la création de la ZAC JOB. Un projet de MJC pour le « quartier 4 » est à l'étude.

Nous avons mené des actions pour conserver le site des Amidonniers, qui devait d'abord disparaître, puis devenir finalement un lieu de réunion. Envoyée au Maire, notre pétition, qui exigeait le maintien d'activités culturelles sur le site existant, a porté ses fruits. On voit désormais un changement d'orientation, mais sans précisions toutefois, ni projet concret quant aux activités culturelles maintenues. Nous avons demandé une réunion en février dernier et remis un mémorandum au maire de quartier et à la direction de l'actuelle MJC ; il recense les problèmes liés à la création du nouveau site et donne des suggestions d'activités pour celui des Amidonniers.

Nous y soulignons notamment la centralisation due à la conception du « Quartier 4 », avec un fonctionnement à l'économie (on nous parle toujours de gestion en « moyens constants »). Rappelons que les axes forts de ce « Quartier 4 » sont les Minimes et les 7 Deniers, les Amidonniers risquant fort de devenir à terme un « quartier-dortoir » (mais résidentiel, nous dit-on ...). On peut craindre des problèmes de desserte du site JOB depuis les Amidonniers et le Béarnais, notamment pour les enfants et les gens qui ne sont pas motorisés. En particulier, la difficulté est de franchir à pied l'accès autoroutier des Ponts-Jumeaux (les tunnels piétonniers y sont peu agréables, mal éclairés). Une saturation du site JOB est aussi à craindre, étant donné l'afflux

programmé de population (rien par exemple n'est prévu sur la ZAC Ponts-Jumeaux en matière d'équipements culturels).

Ces actions menées par l'ASBBA ne l'empêchent pas de soutenir régulièrement les associations des 7 Deniers, pour faire valoir leur projet d'aménagement du Bâtiment Amiral.

6) Notre objectif : préserver la qualité de la vie dans notre quartier, tisser des liens entre les habitants pour renforcer son identité

L'organisation du repas annuel de quartier est pour nous un gage de convivialité et d'identité. Le prochain aura lieu le samedi 24 juin (le mobilier étant prêté par la Mairie et le SCASC nous aidant pour son stockage).

En juin 2005, un rallye a été organisé pour la première fois, le même jour que le repas : il comportait des questions sur l'histoire du quartier, ce qui favorisait sa découverte pour les nouveaux venus ainsi que le mélange des générations (beaucoup de participants sont venus en famille). De nombreux commerçants ont contribué à la réussite du rallye en donnant de nombreux lots. Qu'ils en soient encore remerciés.

Mémoire du quartier : une chronique paraît dans Canal Infos ; le recueil de témoignages d'habitants du quartier est en cours.

Canal Infos : c'est le journal qui informe et fait le lien entre tous ; un site internet, très instructif et régulièrement mis à jour, comportant notamment de nombreuses photographies, est consultable à l'adresse suivante : <http://amidonniers.free.fr>

Nous avons aussi une adresse électronique, qui nous permet de correspondre avec les habitants : amidonniers@free.fr

7) Participation à des initiatives au-delà du quartier

Participation cet hiver aux travaux de l'Agenda 21, organisé par la Mairie.

L'ASBBA est membre de l'Association Vélo, ainsi que du CCNAT (Comité contre les nuisances aériennes).

Nous sommes en contact avec l'AMAP, structure qui privilégie l'achat groupé de légumes (« paniers ») chez un agriculteur biologique.

À l'heure où la démocratie participative a le plus grand mal à se mettre en place, les actions de l'ASBBA sont basées sur une réflexion citoyenne et se veulent porteuses de la volonté des habitants de se faire entendre.

Nous sommes entièrement bénévoles et notre association n'est pas subventionnée ; l'effort de tous est donc nécessaire pour la faire fonctionner correctement. Un « coup de main » est toujours le bienvenu (distribution de tracts, présence à diverses réunions, aide pour le repas de quartier, etc.).

Nous sommes reconnus comme interlocuteurs, mais il est nécessaire de maintenir le dynamisme de l'ASBBA et d'accroître encore son influence ; cela grâce à la participation active des habitants du quartier.

À la suite de la consultation de l'assemblée, le Bureau de l'ASBBA est reconduit.

Après le rapport moral et financier, Samuel Vannier, un animateur du Patrimoine Historique des Voies Navigables de France fait une brillante conférence sur l'histoire du Canal de Brienne. L'exposé est vivement apprécié.

Une sympathique collation réunit ensuite les habitants, qui se séparent vers 23 h30.

Pour le Bureau, Sylvie Mégevand, présidente.